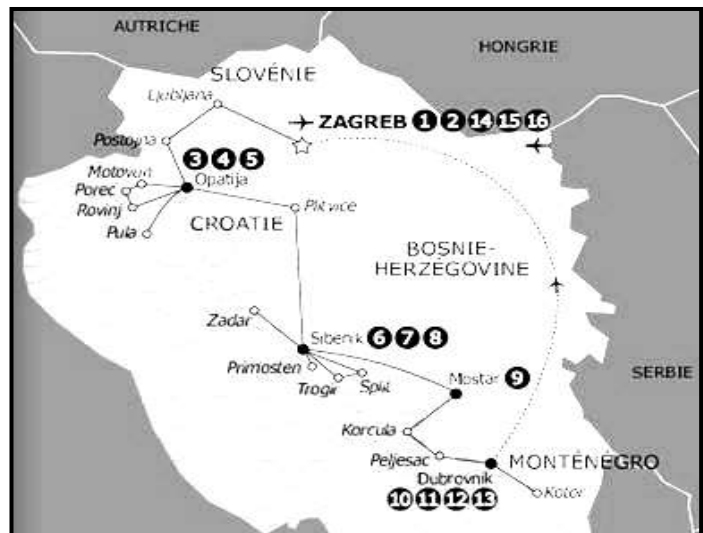


TRÉSORS DE CROATIE

Du 19 septembre au 04 octobre 2017

Un voyage au cœur de la nature et de la culture. Un itinéraire le long de la côte Adriatique vous permettra de visiter plusieurs pays dont la Sloénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro.

- 6 sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO
- Vols avec Air Transat (via Toronto)



Sélection de sièges gratuite
(standard) si réservé avant le
30 janvier 2017.



Accompagné par Michèle Simard
Minimum 21 passagers

Votre itinéraire:

Mardi 19 septembre 2017 - Montréal • Zagreb

Montréal Zagreb avec Air Transat via Toronto.

Mercredi 20 septembre 2017 – Zagreb

Arrivée à Zagreb, accueil et transfert à l'hôtel. (S)

Jeudi 21 septembre 2017 - Zagreb • Ljubljana (Slovénie) • Postojna • région d'Opatija 260 km

Départ pour Ljubljana, la capitale slovène. Visite guidée des sites de son vieux centre-ville: le pittoresque marché central en plein air, les trois ponts, la mairie baroque et la fontaine de Robba. Temps libre, puis poursuite vers les grottes des Postojna, où l'on trouve la plus grande grotte du « karst classique », une des grottes les plus visitées d'Europe. Route vers la région d'Opatija. (DB/S)

Vendredi 22 septembre 2017 - Région d'Opatija • Motovun • Porec • Rovinj • région d'Opatija 210 km

Route vers Motovun, un des villages les plus pittoresques de la Croatie, célèbre pour sa forêt environnante, riche en précieuses truffes. Temps libre dans le village, puis route vers la partie nord de l'Istrie. Visite de Porec, ancienne base militaire romaine: sa basilique byzantine du Ve siècle est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dîner typique, puis visite de Rovinj, très belle ville située sur la côte ouest de la presqu'île d'Istrie. (DB/D/S)

Samedi 23 septembre 2017 - Région d'Opatija • Pula • région d'Opatija 200 km

Départ pour Pula, dont le port maritime est réputé depuis l'Antiquité. Visite du centre-ville et des arènes, qui comptent parmi les plus grands amphithéâtres romains existants. Temps libre, puis retour dans la région d'Opatija. (DB/S)

Dimanche 24 septembre 2017 - Région d'Opatija • Plitvice • région de Sibenik 390 km

Départ vers le parc national de Plitvice, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le parc compte 16 lacs bleus, d'une eau cristalline qui descend en cascades, formant 92 chutes spectaculaires. En promenade sur les sentiers et les ponts en bois, vous découvrirez ces majestueuses chutes d'eau où chaque tournant crée une nouvelle scène extraordinaire. Entourés d'une dense forêt, les lacs de Plitvice sont un phénomène naturel d'une rare beauté. Route vers la région de Sibenik. (DB/S)

Lundi 25 septembre 2017 - Région de Sibenik • Zadar • Primosten • région de Sibenik 230 km

En matinée, visite guidée de Zadar, dont le port et la vieille ville, avec l'église Saint-Donat, datent du IXe siècle. Ses dimensions imposantes en font l'un des monuments les plus représentatifs de l'architecture préromane de Croatie. Dans le centre historique de Zadar sont conservés des vestiges de la conquête romaine. La ville fut aussi un centre administratif à l'époque de la Dalmatie byzantine. Temps libre à Zadar. En après-midi route vers la pittoresque ville de Primosten, située sur une presqu'île et temps libre. (DB/S)

Mardi 26 septembre 2017 - Région de Sibenik • Split • Trogir • région de Sibenik 170 km

Visite de Split et de son joyau, le palais de Diocletien, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui renferme, depuis plus de 1 700 ans, l'une des plus anciennes cathédrales au monde. Une véritable promenade dans le temps, de l'Antiquité à la Renaissance. Temps libre à Split. En après-midi, visite guidée de Trogir. Découverte des rues qui remontent à l'antique période hellénistique et qui ont été embellies au cours des dominations successives par de nombreux édifices publics et privés, ainsi que par des fortifications. À ses belles églises romanes s'ajoutent de remarquables édifices baroques de la période vénitienne. Retour à l'hôtel. (DB/S)

Mercredi 27 septembre 2017 - Région de Sibenik • Mostar (Bosnie-Herzégovine) 220 km

Route vers la Bosnie-Herzégovine, où vous visiterez la ville de Mostar, point de rencontre de l'Orient et de l'Occident. Découvrez le pont de Mostar, le vieux bazar, la maison turque ainsi qu'une des nombreuses mosquées. Après la visite de la ville, dîner dans un restaurant typique de spécialités locales, mélange parfait d'influences ottomanes, grecques et méditerranéennes. Temps libre pour la promenade et la visite des nombreux ateliers d'arts et métiers. (DB/D)

Jeudi 28 septembre 2017 - Mostar (Bosnie-Herzégovine) • Korcula • Peljesac • Dubrovnik 340 km

Retour en Croatie et visite de l'île de Korcula, qui occupe une place particulière parmi les îles croates. Les artisans de Korcula ont laissé des témoignages de leurs habiletés partout dans le monde, en gardant toutefois le meilleur pour leur ville. Vous vous baladerez dans les ruelles étroites et vous verrez les magnifiques églises et palais d'une des villes médiévales les mieux préservées de la Méditerranée. Temps libre, puis route vers Dubrovnik, avec arrêt à la presqu'île de Peljesac pour la dégustation de vin local chez une famille productrice. (DB/S)

Vendredi 29 septembre 2017 - Dubrovnik

Journée libre ou possibilité d'excursion en bateau aux îles Elaphites, paradis méditerranéen de plages de sable, végétation méditerranéenne et mer limpide (\$). (DB)

Samedi 30 septembre 2017 - Dubrovnik • Monténégro • Dubrovnik 270 km

Journée entière consacrée à la découverte du Monténégro: arrêt à la ville médiévale de Kotor, puis poursuite à travers la montagne pour visiter Cetinje, ancien centre des seigneurs monténégrins et palais du roi Nicolas 1er. Ensuite, promenade dans la ville de Budva, vivante localité touristique et station balnéaire. (DB/S)

Dimanche 01 octobre 2017 – Dubrovnik

Visite guidée de Dubrovnik, perle de l'Adriatique. Vous découvrirez le centre-ville inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, les impressionnants remparts qui dominent la ville, la vieille ville avec sa cathédrale, sa rue piétonne baptisée Stradun et son couvent des Dominicains. Après-midi libre. (DB)

Lundi 02 octobre 2017 - Dubrovnik • Zagreb 150 km + vol

Transfert vers l'aéroport et vol vers Zagreb. À l'arrivée, visite de Zagreb, capitale de la République de Croatie et centre culturel et politique du pays depuis le Moyen-âge. Au travers des façades sculptées des immeubles et des églises baroques, on apprécie les nombreux espaces verts et les terrasses des cafés où aiment se retrouver les Zagrebois. (DB)

Mardi 03 octobre 2017 - Zagreb

Journée libre ou possibilité d'excursion à Hrvatsko Zagorje (\$), région célèbre pour ses vins, châteaux médiévaux et trouvailles de l'homme du Neandertal. Souper d'au revoir typique avec musiciens. (DB/S)

Mercredi 04 octobre 2017 - Zagreb • Montréal

Transfert vers l'aéroport pour votre vol de retour via Toronto. (DB)

3799,00\$ * Occupation double (prix par personne)	15 jours 26 repas
* si réservé avant le 28 février 2017	
Prix hâtif réservez entre le 01 mars au 30 avril 2017: 3849,00\$/pers	
Prix régulier 4049,00\$/pers. – occ. double	
Supplément occupation simple: 600,00\$	
Prix occupation triple sur demande	

HÉBERGEMENT:

Zagreb **3 nuits** International 4*
Région d'Opatija **3 nuits** Park 4*
Région de Sibenik **3 nuits** Jure 4*
Mostar **1 nuit** Bristol 4*
Dubrovnik **4 nuits** Ivka 3*
ou catégorie équivalente

**Service de navette aéroportuaire**

Rivière-du-Loup/St-Pascal 169.00\$/pers.
La Pocatière/St-Jean-Port-Joli 159.00\$/pers.

Obtenez 10% de réduction sur la navette si vous réservez et payez au moment de la réservation

Le forfait inclut:

- Vol aller-retour en classe économique avec AirTransat
- Transfert entre l'aéroport et les hôtels à destination
- 26 repas: 14 petits-déjeuners buffet (DB), 2 dîners typiques (D) 10 soupers (S)
- Service d'un guide francophone local sauf durant le vol local
- Un autocar privé durant la durée du circuit
- Visites mentionnées au programme (13)
- Hébergement 14 nuits aux hôtels mentionnés ou équivalents
- Manutention d'une valise (max 23 kg / 50 lbs)
- Accompagnatrice Club Voyages FP (minimum 21 passagers)

Le forfait n'inclut pas:

- Transport de la région (aller-retour)
- Taxes de séjour payables aux hôtels prévoir environ 2 à 3 € par nuit/personne
- Droits d'entrées non mentionnés
- Repas à prévoir sur place
- Les boissons
- Pourboires aux guides, guides locaux, aux chauffeurs et personnel hôtelier
- La sélection de sièges
- Les éventuelles hausses de carburant ou de taxes
- La contribution au fonds de l'OPC (1.00\$/1000\$)
- Les assurances voyage
- Les frais de service de l'agence (20\$+tx/pers)
- Dépenses personnelles

Réservation: Un dépôt de 400,00 \$ par personne est requis au moment de la réservation ainsi que la prime d'assurance voyage. Le paiement final est dû par chèque postdaté ou carte de crédit avant le 15 juillet 2017.

Bon à savoir:

- Passeport canadien valide au moins trois mois après la date de votre retour obligatoire (copie à l'agent)
- Veuillez prendre note que la franchise de bagages varie selon le transporteur aérien local et peut être plus restrictive que celle attribuée pour le vol international. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage.
- Présélection de sièges (\$) et Option Plus (\$). Informez-vous à votre agent.
- Possibilité d'avoir des sièges Club (selon disponibilité).

Horaire des vols: (sujet à changement)

Montréal/Zagreb	Air Transat 468	19 sept 2017	17h30 – 11h45 via Toronto	313 & 332
Zagreb/Montréal	Air Transat 301	04 oct. 2017	13h15 – 21h30 via Toronto	332 & 738

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

PRIX ET GARANTIE Pour les services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5 % depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7 % du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus. Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Sauf indication contraire aux présentes, tous les prix sont en dollars canadiens (\$CAN). La TPS et la TVQ sont incluses lorsqu'applicables. Les prix n'incluent pas le coût de la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants de 1,00\$ Can par tranche de 1 000\$ CAN.

AUGMENTATION DU COÛT DES FORFAITS ET AUTRES MODIFICATIONS AVANT LA RÉSERVATION Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

ASSURANCES Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement contre les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant les pertes de bagages, l'annulation avant le départ, retard et mauvaises correspondances.

VOLS ET TRANSPORTEURS La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol, ou avarie des bagages de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Cette section s'applique également aux « transporteurs » maritimes ou terrestres (traversiers ou autres) en faisant les adaptations nécessaires.

Club Voyages FP se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout départ d'avion, de transporteur maritime ou terrestre pour quelque motif que ce soit, et se dégage de toute responsabilité et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestres. Club Voyages FP n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

CHANGEMENT D'HÔTEL Si pour des raisons hors de notre contrôle, les établissements hôteliers ou les navires décrits dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Club Voyages FP et ses agents se réservent le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégories similaire ou supérieure. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Club Voyages FP sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

CHANGEMENT D'OCCUPATION DE LA CHAMBRE Si des changements sont effectués par un ou plusieurs passagers et que ces changements affectent l'occupation de la chambre, le(s) passager(s) devra (devront) déboursier la différence reflétant l'occupation réelle de la chambre.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES Des visas en plus du passeport, sont nécessaires dans plusieurs des pays visités. Vous avez la responsabilité de vous renseigner auprès de votre agent de voyages, bien avant le départ quant à la nécessité d'obtenir des certificats de vaccination, visas ou autres documents nécessaires dans certains pays. Les ressortissants d'un pays autre que le Canada doivent vérifier auprès de leur agent de voyages si d'autres documents sont requis, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays visité sans que le voyageur ne puisse prétendre à un remboursement de Club Voyages FP.

INTERPRÉTATION ET JURIDICTION

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Rivière-du-Loup. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.



190 Bl. Hôtel de Ville, C.P. 1267,
Rivière-du-Loup, (QC) G5R 4L9
Tél. 418- 862-8737/1-800-463-1263

Région de La Pocatière
Tél. 418-856-5950

Date d'impression de ce dépliant: 21 novembre 2016



Club Voyages FP et Transat sont titulaires d'un permis du Québec

Les conditions de ce voyage sont soumises aux clauses décrites dans la brochure de Transat sauf en ce qui attrait au montant du dépôt. Prix excluant 1.00\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage. Les prix sont valides à la date de publication du programme et sont sujets à changement sans préavis. ^{MD/MC} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Transat Distribution Canada inc.

FRAIS D'ANNULATION 91 jours et plus avant le départ: montant du dépôt de 400,00\$. Le dépôt est non remboursable et non transférable en plus de toute charge imposée par une compagnie aérienne pour billet déjà émis

90 à 61 jours avant le départ: 50% du coût total des services (y compris les taxes et frais)

60 jours ou moins avant le départ: 100% du coût total des services (y compris les taxes et frais)

Club Voyages FP percevra les frais suivants dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande du voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre naturel et raisons personnelles. Les frais de changements de noms de passager sont considérés comme des frais d'annulations soumis aux mêmes conditions que la brochure.

Afin de déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue. Toute annulation doit être confirmée par écrit à Club Voyages FP.

Aucun remboursement ne sera effectué par Club Voyages FP pour des services annulés ou non utilisés après que le passager ait quitté le point de départ.

Dû à la situation politique mondiale, les frais d'annulation susdit sont applicables même en cas d'annulation ou la demande d'annulation au motif de guerre déclarée ou non, de conflit armé, d'insurrection, de terrorisme, d'épidémie ou risque d'épidémie, etc., même dans la région ou le pays visité. Le voyageur renonce à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après les réservations.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ Le rôle de Club Voyages FP est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôtels, etc., dont les noms apparaissent dans la présente brochure). Club Voyages FP fait de son mieux pour choisir des hôtels et autres fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites, et achemine vos réservations auprès de ses fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, Club Voyages FP décline toute responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages FP.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages FP se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommages, retard, maladie, blessures, incommodité, perte de jouissance, anxiété, découlant de a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristique de transporteur aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritime, etc., et de leur personnel; b) maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres cause indépendantes de notre volonté; c) défaut du passager de munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestres f) dommages matériels, pertes de biens et vols; g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychique, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection. etc.; h) annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc. pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques etc.

CHANGEMENTS D'ITINÉRAIRES ET D'HORAIRES Les itinéraires et les horaires des circuits décrits dans la présente brochure sont donné à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujet à changement. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits pris individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit et l'opérateur local, de même que le guide, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions, une telle décision étant finale et sans recours contre Club Voyages FP.

VOTRE RESPONSABILITÉ Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages FP pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.